

Frédéric Schütz, Patrice Charpentier, Lydie Rochat et Noémi Würzner

## CFPS *le Repuis*: diversifier les prestations pour favoriser l'intégration des apprenti-e-s en difficulté

### Résumé

*Le CFPS le Repuis accueille des apprenti-e-s en difficulté, provenant principalement des offices AI romands, pour les accompagner durant leur apprentissage. La diversité des prestations offertes par le Repuis permet d'individualiser et de personnaliser l'accompagnement en répondant à leurs stricts besoins, leur donnant ainsi de meilleures chances pour réussir leur formation professionnelle. Ces prestations touchent aussi bien le domaine professionnel, que social, éducatif, scolaire, psychologique ou médical.*

### Zusammenfassung

*Die spezialisierte Berufsschule Le Repuis betreut Lehrlinge mit Schwierigkeiten, welche vorwiegend von den Invalidenversicherungsstellen der Romandie zugewiesen werden, während ihrer Lehre. Die verschiedenen Leistungen dieser Berufsschule ermöglichen eine individualisierte Begleitung, indem die notwendigen Bedürfnisse berücksichtigt und die besten Chancen gegeben werden, um im Berufsleben erfolgreich zu sein. Diese Leistungen betreffen sowohl berufliche als auch soziale, erzieherische, schulische, psychologische oder medizinische Bereiche.*

### Introduction – CFPS *le Repuis*

*Le Repuis* est un centre de formation professionnelle spécialisée (CFPS) qui accueille des jeunes entre 16 et 26 ans (moyenne d'âge: 19 ans), envoyés-e-s par les offices AI romands, le SPAS (*service de prévoyance et d'aide sociale du canton de Vaud*) et le SPJ (*service de protection de la jeunesse du canton de Vaud*).

La mission du *Repuis* est d'offrir une formation professionnelle spécialisée à des apprenti-e-s ne pouvant acquérir celle-ci selon le processus traditionnel, afin de leur permettre une autonomie maximale pour leur intégration professionnelle et sociale. Cette mission s'inscrit dans les articles de la Constitution helvétique<sup>1</sup> statuant sur les droits à la formation, à la non-discrimination et à l'intégration sociale, culturelle et

politique. Elle s'inscrit également dans les articles 15 et 16 de la *loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI)*<sup>2</sup>, qui traitent respectivement de l'orientation professionnelle et de la formation professionnelle initiale des assuré-e-s.

### Positionnement du *Repuis* dans l'actuel contexte sociopolitique

L'actuelle 6<sup>e</sup> révision de l'AI a pour objectif de réinsérer dans le monde du travail des personnes qui sont déjà au bénéfice d'une rente AI. Ce faisant, le message des directions des offices AI oriente le travail des centres comme *le Repuis* vers la flexibilité et l'intégration des apprenti-e-s sur le premier marché de l'emploi (avec la plus grande capacité de gain et le meilleur rendement possibles) avec une évaluation portant sur

<sup>1</sup> Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999. Internet: [www.admin.ch/ch/f/rs/c101.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/c101.html) [Consulté le 10 juillet 2012].

<sup>2</sup> Loi fédérale du 19 juin 1959 sur l'assurance-invalidité (LAI). Internet: [www.admin.ch/ch/f/rs/c831\\_20.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/c831_20.html) [Consulté le 10 juillet 2012].

la qualité des résultats en termes d'insertion et non plus uniquement sur la réussite des apprenti-e-s aux formations.

### **Problématiques des jeunes accueilli-e-s au *Repuis***

Les apprenti-e-s que nous accueillons présentent un large panel de problématiques tant physiques<sup>3</sup>, que psychiques, cognitives, comportementales ou encore sociales.

Pour ce qui concerne les troubles psychiques, nous travaillons avec des jeunes pouvant présenter une déficience intellectuelle légère, des troubles envahissants du développement (syndrome d'Asperger, troubles du spectre de l'autisme, etc.), une schizophrénie (ou d'autres troubles psychotiques), des troubles de l'apprentissage ou de la communication, un déficit de l'attention avec/sans hyperactivité (TADHA), des troubles du comportement, des troubles anxieux, des troubles de l'humeur, des troubles de l'alimentation ou encore des troubles de la personnalité.

Concernant les problématiques sociales, les jeunes sont régulièrement confrontés-e-s à des difficultés financières pouvant aller jusqu'à l'endettement, des traumatismes divers liés à la violence et/ou la sexualité, des environnements familiaux peu soutenant, perturbés et/ou perturbants. Ils-elles peuvent en outre évoluer dans des milieux de vie précaires ou être confronté-e-s à des problématiques de dépendance.

*Le Repuis* s'est ainsi spécialisé dans l'accompagnement de jeunes en *difficultés*

en individualisant la pédagogie et les pratiques de manière à placer les apprenti-e-s dans un contexte d'apprentissage favorable. L'objectif sera ainsi de viser la plus grande autonomie de chacun-e d'entre elles en compensant leur déficience et/ou incapacité et en développant leur potentiel, augmentant par là même leur taux de rendement et leur offrant ainsi une plus grande chance d'intégrer l'économie libre. Finalement, le marché de la formation professionnelle initiale se féminisant de plus en plus, *le Repuis* a développé des formations touchant plus spécifiquement ce public féminin, en proposant notamment des métiers dans la vente et l'administration.

### **Mesures favorisant l'intégration professionnelle**

Deux cents collaborateurs et collaboratrices pluridisciplinaires accompagnent les apprenti-e-s dans la réussite de leur formation et les soutiennent dans leur parcours les menant à leur future intégration sur le premier marché de l'emploi. Parmi ceux et celles-ci figurent des enseignants-e-s, des psychologues, des arts-thérapeutes, des répondant-e-s santé, des moniteurs et monitrices d'atelier (MSP), des éducateurs et éducatrices, des coordinateurs et coordinatrices de l'insertion professionnelle (coaches).

Plus spécifiquement, *le Repuis* a mis en place plusieurs programmes en lien avec les difficultés rencontrées par nos apprenti-e-s, selon les modèles de *supported employment* et *supported education*<sup>4</sup>:

<sup>3</sup> Handicaps physiques : maladie des os de verre, hémiparésie, épilepsie, diabète, troubles praxiques, troubles de l'alimentation, surdité, cécité, etc.

<sup>4</sup> Modèles de soutien de personnes en situation de handicap ou d'autres groupes de personnes désavantagées pour obtenir et garder un travail rémunéré dans le premier marché du travail.

### Sur le plan scolaire

- Appuis scolaires adaptés aux besoins de chaque jeune, renforcés par une prestation de type FLS (français langue seconde) pour les allophones et un cours appliquant une pédagogie spécialisée pour les apprenti-e-s rencontrant d'importantes difficultés en mathématiques ;
- Permanences scolaires permettant aux apprenti-e-s de déployer leur autonomie dans leur zone proximale de développement ;
- Appuis scolaires individuels pour les apprenti-e-s sourds-e-s et malentendants-e-s donnés par un-e enseignant-e spécialisé-e *surdité* ;
- Cours de méthodologie permettant de renforcer les compétences métacognitives et favoriser le transfert des connaissances acquises dans la pratique métier ;
- Cours spécifiques de *TRE (techniques de recherche d'emploi)* en fin de formation pour aider l'apprenti-e à préparer son entrée dans la vie active ;
- Mise sur pied d'un concept de classe aide basée sur le principe de co-intervention interdisciplinaire (enseignant-e, psychologue, éducateur et éducatrice), classe destinée aux apprenti-e-s qui rencontrent des difficultés à suivre le programme scolaire dans le circuit traditionnel.

### Sur le plan psychologique

- Suivis psychologiques et art-thérapeutiques individuels pour les apprenti-e-s qui le nécessitent ;
- Démarrage d'un projet recourant à la thérapie équine (permettant une progression ou une stabilisation sur les plans physique et moteur, relationnel et affectif, psychique (image et confiance en soi) ;

- Ateliers en groupe animés par des psychologues permettant de travailler la confiance en soi et la gestion du changement.

### Sur le plan social

- Programme de prévention des violences et promotion des compétences positives dans les relations amoureuses entre les jeunes (*Sortir ensemble et se respecter*) ;
- Concept de *prévention et promotion de la santé* qui induit une attention particulière au repérage précoce de difficultés ou de handicaps, concept soutenu par des liens établis avec des organismes de prévention pour diverses problématiques (dépendances, difficultés psychologiques, prévention *sexualité*, etc.) ;
- Groupes de paroles ;
- Accompagnement, dans le cadre de lieux d'hébergement, permettant le renforcement ou l'acquisition des compétences sociales requises pour l'intégration sur le premier marché de l'emploi ;
- Suivi individualisé avec un éducateur ou une éducatrice de référence, entretiens individuels réguliers.

### Sur le plan professionnel

- Préparation intensive théorique et pratique, préalablement à la phase d'apprentissage, afin de donner le maximum de chances à chaque apprenti-e dès le début de sa formation professionnelle ;
- Coaching individualisé auprès des entreprises qui forment les apprenti-e-s (suivi du plan de formation et coaching pédagogique des patrons) ;
- Large perméabilité entre les différents concepts et niveaux de formation (permettant à un-e apprenti-e de débiter avec une formation adaptée à son niveau et de poursuivre vers une qualifica-

- tion certifiante plus élevée s'il-elle en a la motivation et les capacités);
- Collaboration rapprochée entre les secteurs professionnels et scolaires, afin de faciliter la mise en contexte et le transfert des apprentissages, la création de sens et de ce fait le développement de la motivation et de l'investissement dans leur projet professionnel;
  - Ouverture de métiers tenant compte de la féminisation des apprenti-e-s (l'effectif du *Repuis* se compose à ce jour de deux tiers de garçons et d'un tiers de filles, avec une tendance prévisionnelle à l'augmentation des apprenties ces prochaines années).

### Une approche personnalisée

Compte tenu des problématiques énumérées précédemment, il apparaît clairement qu'un unique type d'intervention pédagogique n'est guère envisageable. *Le Repuis* applique donc une pédagogie personnalisée et individualisée, formalisée sous l'acronyme *APEC – Approche Personnalisée d'Enrichissement des Compétences*.

L'approche développementale « stipule qu'une personne est toujours en évolution et qu'elle a toujours plus de potentialités que ce que nos évaluations mettent en évidence. Cette affirmation, qui englobe l'approche positive, implique que notre regard se déplace sur ce qui peut progresser plutôt que de se focaliser sur les limites de capacités. Grâce à des attitudes et des outils adaptés, les forces d'un-e individu-e, ses capacités émergentes (zone proximale de développement) sont mises en évidence et deviennent la base d'un processus de circularité des rôles positive » (Vaney et al., 2004, p. 25).

La concrétisation par le projet global d'accompagnement permet le maintien de la cohérence entre les valeurs, les concepts et

les aspects organisationnels. Le projet global d'accompagnement privilégie les observations interdisciplinaires, les évaluations participatives et les capacités émergentes. Le plan d'intervention individualisé se centre quant à lui sur la personne et ses activités, les appuis et l'utilisation de l'environnement.

Chaque apprenti-e se voit donc offrir des prestations à la carte en fonction de ses stricts besoins sur les plans professionnel, scolaire, social, éducatif, psychologique ou de la santé. Ainsi, chaque jeune possède un horaire individualisé, revu chaque semaine de manière à actualiser les prestations fournies. Que cela soit en classe ou dans les ateliers, les apprenti-e-s sont répartis par petits groupes, favorisant ainsi l'individualisation des prestations.

Plus spécifiquement, *le Repuis* a mis en place un concept pédagogique novateur sur le plan scolaire. En effet, les enseignants-e-s fonctionnent en duo ou en trio pour accompagner 12 à 21 jeunes. Chaque groupe de formateurs et formatrices dispose d'un temps donné pour se rencontrer, discuter des situations des apprenti-e-s qu'ils et elles suivent et établir un programme individualisé pour chacun-e d'entre eux et elles. Le groupe de 12 ou 21 jeunes est ensuite partagé en plusieurs sous-groupes, potentiellement différents d'une semaine à l'autre, en fonction des thématiques que souhaitent aborder les enseignants-e-s ou des problématiques des apprenti-e-s (constitution par exemple d'un sous-groupe de jeunes dyslexiques afin de travailler les stratégies d'apprentissage spécifiques à ce handicap).

### Études de cas

Afin d'illustrer nos propos, nous présentons cinq études de cas dans lesquelles les actions du *Repuis* rendent compte de l'aide apportée pour l'intégration de ses apprenti-e-s.

### Cas 1 – P\*\*\* : Apprenti en intendance

Originaire de la République Dominicaine, P\*\*\* est arrivé en Suisse à l'âge de 6 ans. P\*\*\* est un jeune homme sourd, ayant bénéficié d'un suivi psychologique qui est aujourd'hui terminé. Il présente des difficultés de communication ainsi que des lacunes en français. Après plusieurs mois au *Repuis*, nous arrivons à la conclusion que P\*\*\* n'a pas le potentiel pour intégrer l'économie libre. Suite à la décision de l'office AI d'interrompre sa formation et aux mesures exceptionnelles octroyées par l'AI (6 mois supplémentaires pour trouver un atelier de production), P\*\*\* a effectué plusieurs stages au sein d'ateliers protégés. Il y a révélé d'excellentes compétences tant professionnelles que sociales, ainsi qu'une bonne mémorisation des consignes, la qualité et la précision de ses gestes professionnels. Les différent-e-s intervenant-e-s ont souligné sa bonne capacité d'intégration avec le milieu entendant, ainsi que ses relations agréables avec ses collègues de travail et ses supérieurs-e-s. P\*\*\* a fait beaucoup d'efforts pour communiquer par gestes, par écrit au moyen de phrases simples et également en langue des signes grâce à un lexique de signes de base et un alphabet qu'il a apportés dans chacun des nouveaux ateliers qu'il fréquentait. Afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement social de P\*\*\*, une rencontre avec le Centre *Jeunes Sourds* s'est mise en place afin qu'il puisse faire la connaissance de l'éducatrice qui sera chargée de son suivi. Une demande de curatelle volontaire a également été faite au service de protection de l'adulte de Neuchâtel afin que P\*\*\* puisse bénéficier de l'aide d'un-e curateur ou curatrice. L'intégration de P\*\*\* a donc été une réussite.

### Cas 2 – T\*\*\* : Apprentie ASE

T\*\*\* a terminé sa scolarité, voie secondaire à options (VSO) avec obtention du certificat, pour arriver au *Repuis* à fin 2009. Elle présentait de nombreuses angoisses (anxiété sociale, notamment dans les transports publics) et montrait un très fort besoin de tout contrôler autour d'elle. Avec le soutien du *Repuis* (suivi santé et atelier de confiance en soi), elle a pu trouver une place d'apprentissage d'ASE (assistante socio-éducative) dans une crèche. T\*\*\* a pu vaincre une partie de ses angoisses et trouver des stratégies pour en affronter d'autres. Etant considérée comme une jeune adulte en difficulté, elle est suivie par le SPAS-VD et termine actuellement sa formation sans le soutien du *Repuis*.

### Cas 3 – U\*\*\* : Apprenti en mécanique automobile

U\*\*\* est un jeune homme ayant suivi une scolarité spécialisée en centre logopédique. Sa dysphasie et sa dyslexie ont engendré un retard scolaire ainsi qu'un manque d'autonomie. Après avoir suivi un atelier de formation de la *Fondation Verdeil*, il a trouvé une place de mécanicien automobile, niveau attestation de formation professionnelle (AFP). Les compétences de U\*\*\* semblaient ne pas lui permettre de mener à bien une formation de ce niveau, mais il a surpris tout le monde en réussissant sa première année, grâce notamment au soutien reçu au *Repuis*, à sa motivation et à un investissement conséquent. Il a également bénéficié d'un soutien psychologique autour de la confiance en soi. U\*\*\* devrait terminer sa formation au mois de juin 2012.

**Cas 4 – V\*\*\* : Apprentie en floriculture**

Originnaire de Suisse, V\*\*\* a effectué son parcours scolaire dans un cadre spécialisé, avec internat. Arrivée au *Repuis* à l'âge de 16 ans, elle présente un trouble envahissant du développement, une dysharmonie évolutive, un retard des apprentissages, ainsi que des séquelles de stress post-traumatique multiples. Nous avons également observé une fragilité et une vulnérabilité psychologiques (sensibilité, labilité émotionnelle). V\*\*\* peine à gérer ses émotions (impulsivité, agressivité, violence), a des angoisses de perte et des traits abandonniques. Elle est facilement envahie par les soucis liés à sa vie personnelle et gère difficilement le stress, avec une tendance à la somatisation.

Par le passé, V\*\*\* a déjà eu plusieurs suivis de type psychologiques qui n'ont pas abouti et qu'elle ne souhaitait pas poursuivre. Etant donné qu'elle pratique l'équitation depuis plusieurs années, une thérapie équine lui a été proposée afin de lui faire découvrir d'autres moyens de s'exprimer. Lors de ce suivi, un travail a été fait sur la gestion de ses émotions et de ses angoisses, freins importants pour sa formation. Cette thérapie n'exclut pas d'autres formes de suivi et doit être évaluée périodiquement en fonction de ses besoins. Cette jeune fille a de très bonnes compétences professionnelles (ses retours de stage ont été très positifs), d'où l'importance de soutenir ses compétences en lui apprenant à gérer son comportement et tenir sur la durée.

**Cas 5 – E\*\*\* : Apprenti en entretien des bâtiments**

E\*\*\* a eu un parcours scolaire difficile en enseignement spécialisé avec internat pour ce qui semble être des troubles du comportement. Il a commencé sa formation à *Grandson*, où il a encore rencontré des difficultés dans sa vie privée (décès de son père, chez qui il vivait, plus de contacts avec sa mère). Il a été beaucoup soutenu par la psychologue et l'éducatrice du centre (avec un travail autour de la confiance en soi, l'affirmation de soi, le soutien à la gestion administrative, ainsi que sur l'hygiène de vie et le bien-être). Au terme de sa formation élémentaire, il a visé un certificat fédéral de capacités (CFC) en entretien du bâtiment dans l'économie libre. Pour assurer la transition entre la fin du *Repuis* et son nouvel apprentissage, E\*\*\* a pu bénéficier d'un logement dans l'un des appartements du *CFPS*, le temps pour lui de trouver un logement auprès d'une gérance. Aux dernières nouvelles, sa situation semblait positive.

## Conclusion

L'entrée dans la vie professionnelle représente en effet un énorme défi. *Le Repuis* a ainsi misé sur l'élargissement de la palette de ses prestations afin de répondre au mieux aux besoins de chacun-e des apprenti-e-s accueilli-e-s. L'accent est porté sur le travail interdisciplinaire, réelle clé du succès pour rendre l'environnement de ces jeunes propice à l'apprentissage et à sa réussite, en favorisant leur autonomie et leur responsabilisation aux niveaux professionnel et social et en leur donnant du sens dans chaque tâche accomplie. Chaque année, plusieurs dizaines d'apprenti-e-s quittent ainsi le *Repuis* avec leur diplôme en poche pour entrer sur le premier marché du travail.

## Bibliographie

Vaney, L. et al. (2004). Valoris : *Evaluation de la qualité des services à l'usage des dispositifs sociaux et médico-sociaux*. Foulayronne : Comité européen pour le développement de l'intégration sociale.



*Frédéric Schütz*  
Directeur adjoint – Orientation et ressources socio-pédagogiques



*Patrice Charpentier*  
Responsable socialisation



*Lydie Rochat*  
Responsable orientation placement



*Noémi Würzner*  
Responsable santé-enseignement

*CFPS le Repuis*  
Centre de Formation Professionnelle  
Spécialisée  
Chemin de Coudrex 1  
1422 Grandson  
lerepuis@lerepuis.ch  
www.lerepuis.ch